



Porter plaint contre école conduite

Par **Overflow**, le **15/07/2013** à **10:10**

Bonjour. Mon problème est que au bout d'une année, dans une auto-école, je viens de me faire arnaquer et exploiter par la propriétaire (Auto Ecole Basset à Villelongue de la Salanque, Perpignan). Après avoir perdu mon permis de conduire (annulation d'une année); j'ai dépensé environ 400 euros en examen médicaux et examen spicho-test, j'ai payé l'inscription, les cours de code de la route et bien entendu les droits au passage à l'examen. Dans les 3 mois qui me restent pour obtenir la conduite, je pris 17h de conduite; j'ai raté la première fois (pour une priorité que j'ai refusé), j'ai attendu 5 semaines pour le 2° examen et je refais 10h de conduite. Je suis surpris par ma date d'examen, car ce n'était pas la date convenu mais, comme il y a eu une annulation, elle me fait passer avant ma date. J'ai accepté car je voulais absolument mon permis / besoin aussi pour mon activité commerciale. Pour la 2ème fois je loupe ma conduite, pour les raisons de l'inspecteur (n'étant pas de la région / au point de me demandé une manœuvre interdite dans une rue au sens unique), par manque d'inspecteur sur Perpignan. Les conditions climatiques, et le manque complet de signalisation d'un parking (lidl) l'inspecteur décide de signalisation m'attribuer 16 points, alors qu'il m'en fallait 20. Au bout d'1 mois, et bien sûr, plus d'heure de conduite, et de relancement de ma part à Mme Bernadette, j'obtiens une 3ème date de passage à l'examen. Je fais 3h de conduite, et je rate l'avant dernière heure de conduite, que je prévient par téléphone le matin (preuve sur ma facture de téléphone sfr) elle décide de m'annuler la date de passage à l'examen. Elle me dit : Je t'annule ta date, je m'en fou de toi, fais ce que tu veux, car de toute façon je prend ma retraite. Conclusion: Après les examens médicaux, Mme Bernadette, propriétaire de l'auto-école Basset, en acceptant mon inscription, elle avait conscience que je n'avais que 12 mois pour passer mon permis. En somme je dois encore une fois passer les examens médicaux, 2 350 euros que j'ai gaspillé avec cette auto-école et parce-que la propriétaire prétend ne pas avoir écouté sa messagerie, alors décide d'annuler mon passage à l'examen 3 jours à l'avance. J'aimerais contacter un avocat afin de résoudre ma situation, car je me sens déconcerter, abusé, comme beaucoup sur ce site. Je ne suis pas le seul à qui elle a fait la même chose dans cette auto-école. Je me sens impuissant par cette injustice c'est pourquoi je vous laisse mon numéro afin que vous puissiez me contacter:
06-48-42-02-65